Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1974)
Heft: 288

Artikel: L'avenir de la recherche en Suisse : moins 50 millions, plus une politique nouvelle

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1026658

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 04.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

L'avenir de la recherche en Suisse: moins 50 millions, plus une politique nouvelle

La leçon des scrutins populaires a été comprise. L'enseignement et la recherche ne sont plus les enfants chéris de la classe politique.
Le Conseil des Etats vient de réduire de 50 millions de francs les crédits accordés au Fonds national de la recherche scientifique pour la période 1975-1979.
Au mois de juin, l'arrêté fédéral accordant à cette dernière institution une subvention totale de 710 millions de francs pour les années à venir n'avait déjà obtenu que 84 voix au National, contre 64 en faveur d'un plafonnement à 600 millions que proposait une minorité de commissaires conduite par le radical argovien Hans Letsch. Et le débat avait été ponctué d'attaques plus épaisses que virulentes, contre la sociologie notamment, trop hermétique, trop schématique et trop politisée.
Offensive du parti radical, ont dit certains. Le service de presse de cette formation a publié en effet à la mi-septembre, dans son édition allemande, une vive critique de la politique fédérale de la recherche, à l'appui de la proposition de réduction du crédit, parlant d'un montant doublé par rapport à la subvention antérieure, ce qui est tout à fait inexact, et dénonçant la gourmandise de cet état dans l'Etat que serait devenu le Fonds national. Mais il ne faut pas oublier qu'aux Etats l'indépendant Albin Heimann, et le socialiste Willi Wenk, tous deux seul représentant de leur parti dans la commission de la science et de la recherche de ce conseil, ont appuyé fermement la réduction de 50 millions. Alors que le radical vaudois Jean-Pierre Pradervand volait au secours de son collègue libéral Olivier Reverdin, par ailleurs président du Conseil national de la recherche du Fonds.
Comme au National, la ligne de partage des Etats traverse les groupes politiques, et semble avant tout sociale, culturelle, voire même linguistique, en opposant, parmi les députés, ceux qui défendent avec désintéressement ou par intérêt la recherche scientifique et ceux qui suivent avant tout ce qu'ils croient être les fluctuations de l'électorat.

Cette affaire de gros sous est certes grave. Le Fonds national avait demandé pour les cinq ans à venir 750 millions de francs. Le Conseil suisse de la science, organe consultatif du Conseil fédéral pour les questions d'enseignement et de recherches, avait proposé plutôt 810 millions, compte tenu de l'impact de la recherche sur la science et la société. Le Conseil fédéral, en raison de la situation financière, et malgré les avis négatifs du Conseil suisse de la science, s'était arrêté à 710 millions. Conseil national et Conseil des Etats s'affrontent aujourd'hui sur ce chiffre. Mais derrière le problème financier se cachent bien sûr des positions politiques. Pour la première fois peut-être, de façon évidente, même si elle demeure encore discrète, la question de la politique de la recherche dans son ensemble a été posée par le gouvernement, et devant les Chambres.

Depuis 1952, date de la fondation du Fonds national de la recherche scientifique, la situation était simple. L'argent était là. Arguant de ses faibles moyens d'influence sur la structure universitaire, dans laquelle se déroule l'essentiel de la recherche fondamentale, le Fonds national se contentait de faire « office de semeur de grains, qu'il distribue selon ses possibilités et ses critères sous forme de subventions », pour citer une définition récente du libéral François Peyrot.

Cette politique, nous l'avons à plusieurs reprises dénoncée dans « Domaine Public ». Non essentiellement parce que nous mettions en doute la valeur scientifique des choix individuels opérés par les membres des commissions de recherche du Fonds, ni leur intégrité personnelle, mais parce que nous estimions que, tout en tenant compte de la part inévitable du hasard, du non-rendement immédiat de la recherche fondamentale, on ne pouvait laisser cette dernière se développer dans l'anarchie libérale. Nous n'avons cessé de répéter que, dans la recherche fondamentale comme dans n'importe quel autre domaine, ce n'est ni le libre arbitre individuel ni le seul critère abstrait de la science qui doit guider la recherche, mais qu'il convient de tenir compte également, plus que ce n'est le cas, de l'intérêt de la collectivité, des besoins de la société.

Tout est changé

La motivation purement scientifique de la science est discutée. Aujourd'hui, l'argent manque. Le Conseil suisse de la science, qui a entrepris une vaste enquête sur la recherche en 1973, a donc plus de chance d'être entendu lorsqu'il propose dans son avis sur la requête du Fonds national que ce dernier joue un rôle accru dans l'orientation de la recherche vers des objectifs socio-politiques ou socio-économiques et cela au moyen de programmes nationaux décidés par le Conseil fédéral en accord avec les organes compétents.

Le Fonds national lui-même, si soucieux de libéralisme anti-étatique et antiplanificateur reconnaît dans sa requête de 1974 qu'il n'est pas dépourvu de moyens d'action pour encourager ou décourager la recherche dans tel ou tel secteur. Et d'écrire même: « Une étude systématique sur les effets de son action, de 1952 à 1973, montrerait qu'il a ainsi planifié, empiriquement, beaucoup plus qu'on ne l'admet communément; et les circonstances, que nous venons de dire, l'obligeront à le faire davantage encore ces prochaines années. »

Le message du Conseil fédéral, discuté par les Chambres en juin et en septembre, prend acte de ces préoccupations nouvelles: « Le Conseil fédéral partage l'avis du Conseil de la science, qui estime que les méthodes actuelles d'encouragement de la recherche devraient être complétées. Il convient de s'engager dans des voies nouvelles garantissant que l'on puisse déterminer assez tôt les problèmes importants que pose la recherche. » D'où sa proposition de donner à l'Exécutif la possibilité de charger le Fonds national de programmes de recherche nationaux pour un total qui n'excédera pas 10 % de la subvention totale (somme portée pour l'instant par le National à 12 %).

Un tournant est pris, qui signifie l'aveu de faillite de la politique suivie jusqu'ici par le Fonds national. Aussi convient-il d'être plus attentif que jamais au sens des mots utilisés pour définir la situation nouvelle. De ce point de vue, le message du Conseil fédéral concernant l'encouragement à la recherche n'est pas exempt d'ambiguïté. 80 % des dépenses consacrées à la recherche et au développement en Suisse sont à la charge de l'économie privée et sont affectés par conséquent à l'accroissement du profit privé. La Confédération elle-même encourage de nombreux projets, pour un montant estimé actuellement à 13 % du total. Une partie minime — 3 millions de francs sur près de 265 millions en 1973 — sont affectés à l'encouragement de travaux à buts économiques, dans le cadre des mesures prises, pendant la Seconde Guerre mondiale déjà, pour combattre la crise économique. Bénéficient de cette aide les Ecoles polytechniques et certains laboratoires sans but lucratif, à l'exclusion des industries privées. Enfin, on estime que les universités et la Confédération consacrent le 30 % des budgets des hautes écoles à la recherche, ce qui fournit une part de 7 % d'appui, indirect peut-on dire, au budget total de la recherche et du développement en Suisse.

Dans son récent message, le Conseil fédéral parle de stimuler la recherche à motivation économique et sociale. Entend-il par là venir en aide à l'industrie privée, comme cela se fait à l'étranger, pour soutenir les entreprises nationales dans la concurrence mondiale ? Le texte, en reconnaissant que les avis sont partagés sur ce point, ne semble pas l'exclure. Il y a là une décision de la plus haute importance, qui ne doit en aucun cas être prise sans débat politique, et sous le couvert de mesures administratives et scientifiques. Sinon dans ce domaine, comme dans d'autres, le patronat parviendra à socialiser les pertes et les faux-frais, pour le plus grand bien des profits privés.

A encourager spécialement

Le texte du Conseil fédéral énumère également quelques domaines qui devraient recevoir maintenant un encouragement spécial, dans le cadre des programmes nationaux: les sciences de l'environnement, de l'éducation, certaines disciplines des sciences sociales (dont la sociologie et la science politique). Mais quand on connaît l'hostilité de certains milieux politiques devant l'effort mené pour mieux comprendre la réalité sociale et institutionnelle suisse, quand on sait que la part des subsides de recherche accordés à la sociologie et à la science politique par rapport au total des subsides de recherche accordés par le Fonds a passé de 1,13 % en 1970, à 1,76 % en 1971, 0,94 % en 1972 et 0,54 % en 1973, on peut se demander de quelle façon l'Exécutif fédéral, même appuyé par le Conseil de la science, pourra lancer ce vaste programme, sans éviter là également un débat politique.

Coordination et planification sont maintenant à l'ordre du jour dans tous les aspects de l'enseignement et de la recherche. Le Fonds national ne peut plus nier qu'il détient au niveau universitaire des moyens certains pour contraindre les hautes écoles à l'effort de rationalisation qu'elles ne veulent en général pas encore accepter. Le message du Conseil fédéral est là encore très vague sur les réorganisations de compétences qu'il conviendra d'effectuer si l'on veut économiser de l'argent et mieux utiliser ce dont on dispose en hommes et en moyens matériels.

Sur ces trois problèmes, et sur bien d'autres, maintenant mieux cernés grâce aux difficultés qui viennent, la gauche doit pouvoir passer à l'offensive dans les délais les plus rapides.

Frapper à la bonne porte

Le vénérable doyen de la Faculté des sciences sociales, administratives et politiques de l'Université nationale du Zaïre, M. Crawford Young, a des problèmes.

Il lui manque, pour les années académiques 1974-1975 et 1975-1976 des enseignants dans le domaine du « management public ». Plus précisément, il accueillerait volontiers des spécialistes de la « gestion budgétaire » et de la « planification financière » en matière d'entreprises publiques. Plus précisément encore, il est admis que les éventuels professeurs en question seraient engagés dans un programme de licence pour l'administration publique et seraient appelés à suivre des étudiants se préparant, dans ce domaine, à un doctorat.

M. Crawford Young a donc des problèmes, mais heureusement il connaît la Suisse et son réservoir inépuisable de personnalités formées à la science politique. Il connaît même si bien la Suisse que, sans hésitations, sollicitant officiellement « conseils et suggestions », il est allé frapper à la porte de l'homme tout désigné pour dénicher les oiseaux rares, M. Victor Umbricht, l'un des directeurs de Ciba-Geigy. L'image de marque de la Suisse à l'étranger, ce n'est pas seulement ses banques, mais aussi ses industries.